



La valorisation des LBO de taille moyenne enregistre une reprise

Patrick Aussannaire - 23/03/2011

Les multiples d'Ebitda sont remontés à 6,6 fin 2010 contre un plus bas de 6,0 un an plus tôt, mais restent loin de leur niveau de 10,0 atteint fin 2006

Les multiples observés sur les opérations LBO dans le *mid-market* (entre 15 et 150 millions d'euros) témoignent d'une légère reprise à 6,7 fois l'Ebitda fin 2010, depuis le plus bas de 5,7 enregistré un an plus tôt. C'est ce que montre le dernier baromètre semestriel réalisé par Epsilon Research pour le fonds Argos Soditic, qui mesure le niveau de valorisation des entreprises moyennes non cotées de la zone euro.

«A 6,7 fois l'Ebitda, ils se situent au-dessus des multiples payés par les acquéreurs industriels pour la première fois depuis décembre 2005» précise la société. Le retour progressif des fonds LBO sur le marché secondaire notamment après 18 mois de faible activité, et la faiblesse du nombre d'opportunités attractives sur le marché des fusions-acquisitions qui tire les valorisations à la hausse, expliquent ce phénomène.

Dans un marché des M&A qui est resté terne en 2010 au second semestre pour le segment, contrairement à l'évolution des transactions de plus grande taille, les fonds LBO ont tiré leur épingle du jeu avec une hausse de 8,6% de l'activité en volume et de 45% en valeur par rapport au premier semestre.

Les multiples d'acquisition restent néanmoins bien loin du record de 10 fois l'Ebitda payés par les fonds LBO fin 2006, au pic de la bulle il est vrai. Gilles Mougnot, président d'Argos Soditic, a noté durant la présentation du baromètre que cette longue période de baisse de l'activité a incité les dirigeants d'entreprise à se montrer nettement plus vigilants dans le choix de leur partenaire. Dans une logique de «*fuite vers la qualité*», la pérennité des sociétés d'investissement et leur capacité à lever des fonds dans les cinq dernières années deviennent ainsi des critères primordiaux.

Cet article a été imprimé depuis le site www.agefi.fr

La reproduction de cet article n'est autorisée que dans la limite d'une copie et pour un usage strictement personnel.

Toute autre utilisation nécessite une autorisation préalable de L'Agefi.

© L'Agefi - 2014